Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 30 juin 2021

Centre administratif Lionel-H.-Grisé
Service des ressources informatiques
Salle du conseil d'administration (siège social)
1216, rue Lionel-H.-Grisé
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4W4
450 441-2919 | csp.ca

Centre administratif 1220
Service des ressources matérielles
1220, rue Lionel-H.-Grisé
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4W4

Centre administratif Roberval
Direction générale et autres services
1740, rue Roberval
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3R3

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

RAPPORT DE LA DIRECTION 3

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 4

SITUATION FINANCIÈRE 6

RÉSULTATS 7

EXCÉDENT ACCUMULÉ 8

VARIATION DE LA DETTE NETTE..... 9

FLUX DE TRÉSORERIE 10

NOTES COMPLÉMENTAIRES 11

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 26

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de services scolaire des Patriotes pour l'exercice clos le 30 juin 2021 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintien des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire des Patriotes reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il reçoit les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Patriotes, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Luc Lapointe,
Directeur général

Angèle Latulippe, CPA, CA
Directrice du Service des ressources financières

Lieu : St-Bruno-de-Montarville Date : 18 novembre 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Patriotes (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, et l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires et les autres renseignements complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers du Centre pour l'exercice clos le 30 juin 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 2 décembre 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative à la constatation des subventions du gouvernement du Québec expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Roch Guérin, CPA auditeur, CA
Directeur principal

Montréal, le 18 novembre 2021

SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin

	2021	2020 Redressé (note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	**1 276 621 $**	--- $
Subvention de fonctionnement à recevoir	**38 169 076**	39 095 213
Subvention d'investissement à recevoir	**412 354 350**	356 639 982
Taxe scolaire à recevoir	**837 796**	2 393 482
Débiteurs (note 4)	**4 116 423**	3 762 760
Stocks destinés à la revente	**85 798**	36 153
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	**456 840 064 $**	401 927 590 $
PASSIFS		
Découvert bancaire	**--- $**	752 843 $
Emprunts à court terme (note 5)	**36 300 000**	38 700 000
Créditeurs et frais courus (note 6)	**88 168 495**	54 447 204
Subventions d'investissement reportées (note 7)	**385 153 314**	327 944 738
Revenus perçus d'avance	**1 697 493**	2 060 553
Provision pour avantages sociaux futurs (note 8)	**18 250 959**	16 548 429
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 9)	**324 200 602**	297 277 828
Autres passifs (note 10)	**25 327 406**	2 629 915
TOTAL DES PASSIFS	**879 098 269 $**	740 361 510 $
DETTE NETTE	**(422 258 205)$**	(338 433 920)$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	**428 312 999 $**	371 645 122 $
Stocks de fournitures	**598 535**	444 660
Charges payées d'avance	**171 079**	433 421
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	**429 082 613 $**	372 523 203 $
EXCÉDENT ACCUMULÉ	**6 824 408 $**	34 089 283 $

POUR LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Obligations contractuelles (note 13)
Éventualités (note 14)
Les notes et renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSULTATS

Exercice clos le 30 juin

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020 Redressé (note 3)
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ)	**309 185 818 $**	**322 515 393 $**	284 750 012 $
Subvention d'investissement	**640 066**	**4 675 720**	2 826 064
Autres subventions et contributions	**520 000**	**524 605**	362 468
Taxe scolaire	**40 047 971**	**39 484 012**	55 013 951
Droits de scolarité et frais de scolarisation	**210 000**	**529 015**	395 341
Ventes de biens et services	**31 193 444**	**25 119 428**	22 884 788
Revenus divers	**3 476 810**	**1 523 611**	4 657 501
Amortissement des subventions d'investissement reportées	**20 150 477**	**18 621 929**	16 482 879
TOTAL DES REVENUS	**405 424 586**	**412 993 713**	387 373 004
CHARGES (note 15)			
Activités d'enseignement et de formation	**196 019 569**	**198 384 627**	189 762 031
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	**95 994 279**	**92 501 054**	87 751 517
Services d'appoint	**48 813 525**	**50 413 223**	46 455 724
Activités administratives	**14 868 970**	**14 656 418**	14 274 735
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	**40 174 292**	**45 673 424**	38 057 978
Activités connexes	**9 164 576**	**36 927 312**	10 820 839
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	**455 594**	**1 702 530**	(160 440)
TOTAL DES CHARGES	**405 490 805**	**440 258 588**	386 962 384
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(66 219)$**	**(27 264 875)$**	410 620 $

Les notes et renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercice clos le 30 juin

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020 Redressé (note 3)
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	**34 625 860 $**	**34 625 860 $**	34 215 240 $
Modification comptable avec retraitement des exercices antérieurs (note 3)		**(536 577)**	(536 577)
Excédent accumulé au début de l'exercice redressé	**34 625 860**	**34 089 283**	33 678 663
Excédent (déficit) de l'exercice	**(66 219)**	**(27 264 875)**	410 620
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	**34 559 641 $**	**6 824 408 $**	34 089 283 $

Les notes et renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercice clos le 30 juin

	Budget 2021	Réel 2021	Réel 2020 Redressé (note 3)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLIE	**(313 000 000) $**	**(337 897 343) $**	(309 332 251) $
Modification comptable avec retraitement des exercices antérieurs (note 3)		**(536 577)**	(536 577)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉE	**(313 000 000)**	**(338 433 920)**	(309 868 828)
Excédent (déficit) de l'exercice	**(66 219)**	**(27 264 875)**	410 620
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**(40 305 279)**	**(76 084 962)**	(46 409 430)
Amortissement des immobilisations corporelles	**20 609 175**	**19 417 085**	17 291 311
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	**(19 696 104)**	**(56 667 877)**	(29 118 119)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance		**108 467**	142 407
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	**(19 762 323)**	**(83 824 285)**	(28 565 092)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	**(332 762 323) $**	**(422 258 205) $**	(338 433 920) $

Les notes et renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 30 juin

	2021	2020 Redressé (note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) de l'exercice	**(27 264 875) $**	410 620 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Créances douteuses	**(12 358)**	(36 563)
Provision pour avantages sociaux futurs	**1 702 530**	(160 440)
Stocks et charges payées d'avance	**108 467**	142 407
Amortissement des subventions d'investissement reportées	**(18 621 929)**	(16 482 879)
Amortissement des frais reportés liés à la dette	**210 774**	209 423
Amortissement des immobilisations corporelles	**19 417 085**	17 291 311
Subvention d'investissement	**(4 675 720)**	(2 826 064)
Autres éléments hors trésorerie – terrains reçus à titre gratuit	**-**	(1 300 000)
Excédent (déficit) de l'exercice ayant un effet sur la trésorerie	**(29 136 026)**	(2 752 185)
Variation des actifs financiers et passifs liés au fonctionnement (note 12)	**31 932 941**	4 954 716
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	**2 796 915**	2 202 531
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	**(49 871 308)**	(34 741 991)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	**(49 871 308)**	(34 741 991)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de la dette faisant l'objet d'une promesse de subvention	**49 800 000**	54 610 951
Remboursement de la dette faisant l'objet d'une promesse de subvention	**(23 088 000)**	(36 587 000)
Remboursement d'emprunts à court terme	**(2 400 000)**	(9 000 000)
Encaissement de la subvention d'investissement à recevoir	**23 088 000**	21 892 000
Encaissement d'autres apports reportés affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	**1 703 857**	975 300
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**49 103 857**	31 891 251
Augmentation de l'encaisse (du découvert bancaire)	**2 029 464**	(648 209)
DÉCOUVERT BANCAIRE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**(752 843)**	(104 634)
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN DE L'EXERCICE	**1 276 621 $**	(752 843) $

Les notes et renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Statuts constitutifs et nature des activités

En vertu de la Loi modifiant principalement la *Loi sur l'instruction publique* relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires sanctionnée le 8 février 2020, la Commission scolaire des Patriotes est devenue le 15 juin 2020 le Centre de services scolaire des Patriotes (ci-après le Centre de services scolaire). Il a été constitué le 1er juillet 1998 en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* et en vertu du décret no 1014-97 du 13 août 1997. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que le Centre de services scolaire ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, la provision relative aux offres salariales du gouvernement, la provision pour avantages sociaux futurs et la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

Débiteurs et taxe scolaire à recevoir

Les débiteurs et les taxes scolaires à recevoir sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente sont présentés à titre d'actifs financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de valeur de réalisation nette.

Passifs

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le Gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux futurs

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par le personnel, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladies par les employés.

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement, des indemnités de départ et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisés au coût à titre de passif.

La variation de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est déduit de la dette à long terme.

Actifs non financiers

Par leur nature, les actifs non financiers sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services. Elles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes:

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25 à 40 ans
Matériel et équipement	
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement de communication multimédia	5 ans
Autres équipements	10 ans
Autres	
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Subventions d'investissements reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les subventions d'investissements reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus perçus d'avance.

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MÉQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MÉQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MÉQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subventions d'investissements reportées » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des subventions d'investissements reportées ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissements reportées et constatées à titre de revenus au poste « Amortissements des subventions d'investissements reportées » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de l'exercice ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Modification comptable

Paiements de transfert.

Le 9 mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers du Centre de services scolaire puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de l'organisme scolaire.

Ainsi, les modifications apportées au 1er juillet 2019 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la subvention – Financement relative aux immobilisations a été annulée.

3. Modification comptable (suite)

Cette modification de méthode comptable a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs. Ceci a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

SITUATION FINANCIÈRE	**2021**	2020
Subvention d'investissement à recevoir	**412 354 349 $**	356 639 982 $
Subvention de financement à recevoir	**(35 500 654)**	(35 865 292)
Subvention d'investissement reportée	**377 390 272**	321 311 267
Dette nette	**536 577**	536 577
Excédent accumulé	**(536 577)$**	(536 577)$

RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ	**2021**	2020
Subvention du MÉQ - service de la dette - paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	**(23 088 000)$**	(21 892 000)$
Subvention du MÉQ - Financement	**364 638**	3 099 029
Subvention d'investissement	**4 675 720**	2 826 064
Amortissement des subventions d'investissements reportées	**18 047 642**	15 966 907
Excédent (déficit) de l'exercice	**---**	---
Excédent accumulé au début de l'exercice	**(536 577)**	(536 577)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	**(536 577)$**	(536 577)$

VARIATION DE LA DETTE NETTE	**2021**	2020
Dette nette au début de l'exercice	**536 577 $**	536 577 $
Excédent (déficit) de l'exercice	**---**	---
Dette nette à la fin de l'exercice	**536 577 $**	536 577 $

FLUX DE TRÉSORERIE	**2021**	2020
Excédent (déficit) de l'exercice	**--- $**	--- $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissements des subventions d'investissement reportées du MÉQ	**(18 047 642)**	(15 966 907)
Subvention d'investissement	**(4 675 720)**	(2 826 064)
Subvention de financement	**(364 638)**	(3 099 029)
Encaissement de la subvention d'investissement à recevoir	**23 088 000**	21 892 000
Augmentation de l'encaisse (du découvert bancaire)	**--- $**	--- $

4. Débiteurs

	2021	2020
Comptes clients	**2 146 284 $**	2 927 275 $
Provision pour mauvaises créances	**(479 679)**	(451 955)
	1 666 605	2 475 320
Congés sabbatiques	**18 637**	167 450
Taxes à la consommation	**2 024 154**	910 643
Autres	**407 027**	209 347
	4 116 423 $	3 762 760 $

5. Emprunts à court terme

La marge de crédit et les acceptations bancaires sont autorisées mensuellement par le ministère de l'Éducation. Elles sont renouvelables périodiquement et garanties par le ministère de l'Éducation. Le crédit autorisé au 30 juin 2021 est de 161 265 357 $ (68 712 869 $ au 30 juin 2020). La marge de crédit porte intérêt au taux de base de 2,45 % au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020. Les acceptations bancaires échéant le 15 juillet 2021 portent intérêt à des taux de 0,711 % et 0,714 % (0,815 % à 0,825 % en 2019-2020) et sont garanties par le ministère de l'Éducation. L'entente de services bancaires est renouvelable aux trois ans.

6. Créditeurs et frais courus

	2021	2020
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	**42 684 849 $**	35 434 528 $
Fournisseurs	**36 709 942**	10 402 746
Retenues sur contrats	**4 839 494**	4 903 097
Intérêts courus sur la dette à long terme	**2 480 420**	2 251 640
Congés sabbatiques	**1 299 888**	1 254 984
Dépôts de soumission	**153 902**	200 209
	88 168 495 $	54 447 204 $

7. Subventions d'investissement reportées

	2021	2020 Redressé (note 3)
Subventions d'investissement reportées qui découlent des règles budgétaires du MÉQ	**377 390 272 $**	321 311 267 $
Autres apports reportés affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne découlent pas des règles budgétaires	**7 763 042**	6 633 471
	385 153 314 $	327 944 738 $

Autres apports reportés affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne découlent pas des règles budgétaires:

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	**6 633 471 $**	6 174 143 $
Apports de l'exercice	**1 703 857**	975 300
Amortissement de l'exercice	**(574 286)**	(515 972)
Solde à la fin de l'exercice	**7 763 042 $**	6 633 471 $

8. Provision pour avantages sociaux futurs

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire disposait d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

8. Provision pour avantages sociaux futurs (suite)

	2021	2020
Congés de maladie	**3 988 678 $**	3 021 185 $
Vacances	**9 614 793**	8 864 091
Heures supplémentaires accumulées	**423 411**	330 643
Indemnités de départ	**424 006**	250 302
Assurance-traitement	**430 931**	1 184 003
Autres congés sociaux	**496 469**	289 913
Contributions de l'employeur sur avantages sociaux futurs	**2 872 671**	2 608 292
	18 250 959 $	16 548 429 $

9. Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention

	2021	2020
Billets auprès du Fonds de financement remboursables annuellement pour le capital et semi-annuellement pour les intérêts, échéant entre 1er février 2022 et 1er février 2046 (1er février 2022 et 1er décembre 2044 au 30 juin 2020) et portant intérêt à des taux variant entre 0,686 % et 3,271 % (0,774 % et 3,271 % au 30 juin 2020).	**325 698 097 $**	298 721 000 $
Moins : Frais reportés liés aux dettes	**(1 497 495)**	(1 443 172)
	324 200 602 $	297 277 828 $

Les versements en capital et intérêts exigibles sur les billets - fonds de financement au cours des prochains exercices, sont les suivants:

	Capital	Intérêts
2021 – 2022	26 577 398 $	8 044 432 $
2020 - 2023	24 488 398	7 482 560
2023 - 2024	21 455 398	6 663 453
2024 - 2025	16 314 859	5 322 930
2025 - 2026	12 739 859	4 374 432
2026 - 2027 et suivants	224 122 185	78 519 091
	325 698 097 $	110 406 898 $

9. Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (suite)

Les billets auprès du Fonds de financement sont sujets à une subvention et garantis par le ministère de l'Éducation.

10. Autres passifs

	2021	2020
Provision relative aux offres salariales	**21 393 184 $**	- $
Fonds à destination spéciale	**2 459 030**	2 533 139
Provision pour passif éventuel	**400 400**	-
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	**980 000**	-
Autres	**94 792**	96 776
	25 327 406 $	2 629 915 $

11. Immobilisations corporelles

	Terrains	Aménagements de terrains	Bâtiments	Améliorations majeures aux bâtiments	Matériel et équipements	Autres	Total
Le détail des immobilisations corporelles est présenté en milliers de dollars							
Coût							
Solde au 30 juin 2020	25 745	11 200	369 975	177 155	25 771	5 100	614 946
Acquisitions		3 115	40 660	22 227	10 073	10	76 085
Immobilisations entièrement amorties					(3 904)		(3 904)
Solde au 30 juin 2021	25 745	14 315	410 635	199 382	31 940	5 110	687 127
Amortissement cumulé							
Solde au 30 juin 2020		2 903	198 133	26 628	11 395	4 242	243 301
Amortissement		616	6 717	5 587	6 206	291	19 417
Immobilisations entièrement amorties					(3 904)		(3 904)
Solde au 30 juin 2021		3 519	204 850	32 215	13 697	4 533	258 814
Valeur comptable nette							
Solde au 30 juin 2020	25 745	8 297	171 842	150 527	14 376	858	371 645
Solde au 30 juin 2021	25 745	10 796	205 785	167 167	18 243	577	428 313

Le total des immobilisations corporelles inclut pour 47 560 222 $ (14 016 496 $ au 30 juin 2020) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 39 157 521 $ (3 283 396 $ au 30 juin 2020) pour des bâtiments, 874 341 $ (725 089 $ au 30 juin 2020) pour des aménagements et 7 528 360 $ (10 008 011 $ au 30 juin 2020) pour des améliorations et transformations majeures. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations.

11. Immobilisations corporelles (suite)

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 36 581 094 $ (10 367 440 $ au 30 juin 2020) qui est inclus dans les créditeurs et frais courus à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

12. Flux de trésorerie

	2021	2020
Intérêts payés au cours de l'exercice	**8 004 787 $**	8 546 021 $
Intérêts reçus au cours de l'exercice	**200 295 $**	353 295 $

Variation des actifs financiers et passifs liés au fonctionnement :

	2021	2020
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	**926 137 $**	4 104 060 $
Taxe scolaire à recevoir	**1 540 320**	193 834
Débiteurs	**(325 939)**	2 387 182
Stocks destinés à la revente	**(49 645)**	(14 007)
Passifs		
Créditeurs et frais courus	**7 507 637**	(2 657 106)
Revenus perçus d'avance	**(363 060)**	1 421 471
Autres passifs	**22 697 491**	(480 718)
	31 932 941 $	4 954 716 $

Une subvention d'investissement à recevoir de 74 126 648 $ a été constatée en contrepartie de la subvention d'investissement reportée qui découle des règles budgétaires du MÉQ. Cette transaction n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie.

13. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles décrites ci-dessous.

Le Centre de services scolaire s'est engagé pour la prochaine année à la rénovation et réfection de certains immeubles pour une somme totale de 71 118 252 $ au 30 juin 2021 (18 211 562 $) au 30 juin 2020.

Le Centre de services scolaire s'est engagé par contrats pour le transport scolaire pour une somme de 22 917 318 $ (38 498 586 $ au 30 juin 2020). Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices en vertu de ces contrats, excluant les clauses d'indexation, incluant la taxe de vente fédérale nette des ristournes, sont les suivants:

2021 – 2022 13 994 181 $
2022 – 2023 8 923 137 $

13. Obligations contractuelles (suite)

Le Centre de services scolaire s'est engagé par contrat pour différents services, tels déneigement, entretien ménager, location de photocopieurs et autres. Le solde de ces engagements s'établit à 17 118 071 $ au 30 juin 2021 (6 970 162 $ au 30 juin 2020). Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces contrats, excluant les clauses d'indexation, incluant la taxe de vente fédérale nette des ristournes, sont les suivants:

2021 – 2022	6 639 535 $
2022 – 2023	5 887 190 $
2023 – 2024	4 242 041 $
2024 – 2025	297 978 $
2025 – 2026	51 327 $

Pour les exercices commençant après le 1er avril 2020, il est requis d'indiquer les obligations qui découlent des contrats à exécution sur demande. Ainsi, le Centre de services scolaire s'est engagé auprès de fournisseurs dans le cadre de tels contrats pour un montant total de 7 586 250 $. Les paiements pouvant être exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants:

2021 – 2022	5 121 526 $
2022 – 2023	1 590 722 $
2023 – 2024	874 002 $

Une somme de 149 778 $ (155 185 $ au 30 juin 2020) est réservée pour l'encadrement des stagiaires.

14. Éventualités

Griefs

Au 30 juin 2021, les griefs en suspens contre le Centre de services scolaire se chiffrent à environ 1 042 600 $ (1 057 465 $ au 30 juin 2020). Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 400 400 $ a été inscrite aux états financiers.

Autres réclamations

Au 30 juin 2021, d'autres réclamations sont en suspens par ou contre le Centre de services scolaire dont la valeur est indéterminable. La direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

15. Charges

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
Éducation préscolaire	**16 138 879 $**	15 149 426 $
Enseignement primaire	**95 597 197**	93 016 407
Enseignement secondaire général	**58 402 346**	54 415 916
Formation professionnelle	**5 988 880**	5 608 137
Enseignement particulier	**18 441 970**	17 885 284
Formation des adultes	**3 815 355**	3 686 861
	198 384 627 $	189 762 031 $
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION		
Gestion des écoles et des centres	**27 060 949 $**	25 820 075 $
Moyens d'enseignement	**6 071 682**	5 651 388
Services complémentaires	**32 326 732**	29 337 236
Services pédagogiques et de formation d'appoint	**21 224 140**	19 005 474
Animation et développement pédagogiques	**2 560 509**	2 520 491
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	**592 620**	594 152
Activités sportives, culturelles et sociales	**2 664 422**	4 822 701
	92 501 054 $	87 751 517 $
SERVICES D'APPOINT		
Hébergement des élèves	**71 750 $**	57 400 $
Services alimentaires	**36 058**	63 626
Transport scolaire	**22 392 731**	18 511 825
Services de garde	**27 912 684**	27 822 873
	50 413 223 $	46 455 724 $
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES		
Conseil d'administration (des commissaires en 2019-2020) et comités	**52 390 $**	242 597 $
Gestion	**11 666 130**	11 014 700
Services corporatifs	**2 871 323**	2 936 574
Perfectionnement	**66 575**	80 864
	14 656 418 $	14 274 735 $
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES		
Entretien et amortissement des biens meubles	**6 752 273 $**	5 512 547 $
Conservation et amortissement des biens immeubles	**18 944 490**	17 711 653
Entretien ménager	**10 385 061**	7 514 920
Consommation énergétique	**4 819 337**	4 519 428
Location d'immeubles	**555 342**	856 683
Protection et sécurité	**912 920**	684 457
Dépenses d'investissement non capitalisables	**3 304 001**	1 258 290
	45 673 424 $	38 057 978 $

15. Charges (suite)

ACTIVITÉS CONNEXES		
Intérêts sur la dette à long terme	**7 799 490 $**	7 508 188 $
Autres frais de financement	**1 659 277**	1 267 953
Projets spéciaux	**714 812**	384 116
Rétroactivité	**25 536 633**	220 475
Droits de scolarité et ententes	**232 839**	121 729
Sécurité d'emploi	**81 023**	156 218
Variation des provisions	**102 218**	130 495
Prêts de services	**801 021**	1 031 665
	36 927 312 $	10 820 839 $

16. Opérations entre apparentés

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et le directeur général du centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

17. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

Le Centre des services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux actifs et passifs financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit du Centre de services scolaire sont principalement attribuables à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

17. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif ou d'un passif financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les passifs financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. Les passifs financiers à taux fixe sont les dettes à long terme. Les passifs financiers à taux variables sont les emprunts à court terme.

Les passifs financiers portant intérêt à taux fixe n'exposent pas le Centre de services scolaire à des risques importants de fluctuation de taux étant donné que le Centre de services scolaire prévoit rembourser ses dettes à long terme selon l'échéancier prévu. Pour les passifs financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt ferait augmenter ou diminuer les charges annuelles d'intérêts d'environ 350 000 $ (400 000 $ au 30 juin 2020).

18. Incidence de la pandémie de COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Ce dernier a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière Centre de services scolaire pour le futur.

19. Chiffres comparatifs et données budgétaires

Certains chiffres de l'année financière 2020 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2021.

Les données budgétaires présentées à l'état des résultats ainsi qu'à l'état de la variation de la dette nette sont fournies aux fins de comparaison. Certaines données budgétaires ont été reclassées comparativement aux données budgétaires adoptées initialement le 6 juillet 2020 par le directeur général.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 30 juin

	2021	2020
Charges par nature		
Rémunération		
Personnel cadre et administrateurs (commissaires en 2020)	**22 385 886 $**	19 870 020 $
Personnel enseignant et personnel de suppléance	**201 348 012**	179 591 204
Personnel professionnel	**17 242 198**	14 734 582
Personnel de soutien	**73 904 543**	64 174 282
Variation des avantages sociaux futurs	**1 702 530**	(160 440)
Contributions de l'employeur	**39 438 387**	33 819 979
	356 021 556	312 029 627
Frais de déplacement	**313 574**	468 357
Fournitures et matériel	**14 493 415**	12 320 202
Services, honoraires et contrats	**38 855 518**	34 556 989
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	**20 583 240**	18 324 306
Autres charges	**9 991 285**	9 262 903
	84 237 032	74 932 757
TOTAL DES CHARGES	**440 258 588 $**	386 962 384 $